

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE SAINT BERNARD DU TOUVET ET SAINT HILAIRE DU TOUVET

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit février à vingt heure cinquante,

le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de St Bernard du Touvet sous la Présidence de Mme Julie de BRIE, Présidente.

Date de convocation du Conseil Syndical : onze février deux mille seize.

Nombre de Conseillers Syndicaux en exercice : huit.

ETAIENT PRESENTS : Julie de BRIE, Flore CAQUANT, Gérald FOURNIER, Ann HERTELEER, Isabelle MICHAUX, Christelle NEYROUD, Fabrice SERRANO, Philippe WACK.

Ann HERTELEER est nommée secrétaire de séance.

En préambule, madame la Présidente demande de pouvoir lire une lettre qu'elle adresse à la Préfecture ayant pour objet sa démission.

M. le Préfet,

C'est avec peine que je réalise qu'aujourd'hui je ne peux plus présider le Syndicat Intercommunal scolaire des deux villages St Bernard et St Hilaire du Touvet.

En avril 2014, confiance et mandat m'ont été donnés par les élus délégués des deux communes.

En cette fin janvier 2016, lors d'une réunion à St Hilaire à laquelle Mr Serrano, maire de St Bernard ainsi que Christelle Neyroud, déléguée au SISCO et qui n'a pu être présente, et moi-même, avons été invités. Confiance et légitimité m'ont été retirées par Mr Jean-Bernard Allan, maire de St Hilaire, en présence de messieurs Prache, Wack, Penet, Lorentz ainsi que de mesdames Caquant, Michaux, Herteleer et Chanceaux, adjoints et conseillers municipaux de St Hilaire du Touvet.

Sans le climat de confiance et de partage nécessaire, il m'est impossible de mener à bien la mission qui m'a été confiée il y a bientôt deux ans.

Je regrette que le syndicat n'ait pas été un outil de rapprochement profond des deux conseils municipaux, comme les écoles le sont pour nos enfants.

Je regrette de ne pouvoir poursuivre les beaux projets initiés depuis 2014. Ceux qui ont permis à nos agents de se former au secourisme par exemple, aux enfants de vivre une réforme des rythmes scolaires le plus en douceur possible avec un accueil de qualité, ceux en cours de réflexion autour de la restauration scolaire, de la qualité et de l'origine des plats proposés, ceux tendant à favoriser le courant de l'éducation bienveillante avec l'ensemble des partenaires éducatifs des deux villages, autour de projets d'animation pour le temps méridien, de retrouvailles chaleureuses le temps d'un ciné préau...

Le Syndicat est riche de ces projets, riches de ses agents, riches de mixité. En cela il est précieux.

J'aurais aimé rendre les clefs en fin de mandat d'un Syndicat restructuré, sain et droit, bienveillant et soutenant des actions éducatives des deux villages. J'avais bon espoir car le dispositif de crise mis en place ces derniers temps a permis au Syndicat de se ressaisir, tant en terme administratif, budgétaire que dans le domaine des ressources humaines.

J'accepte de laisser cette mission à d'autres dès le 5 juillet 2016, date à laquelle je vous propose ma démission. Ce délai permettra une fin cohérente de l'année scolaire. Ce qui me semble être la forme la plus respectueuse du travail en cours de l'ensemble de l'équipe.

Je vous prie d'agréer, M. le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

A la fin de la lecture, Fabrice SERRANO, Christelle NEYROUD et Gérald FOURNIER annoncent leur décision de démissionner du Syndicat à la suite de madame la Présidente, démission qui devrait prendre effet à la fin de l'année scolaire, le cinq juillet deux mille seize.

1. Approbation du compte rendu du 21 janvier 2016

Madame la Présidente rappelle les modifications apportées au préalable par les élus. Les différents points et précisions ont été notifiés.

Ainsi présenté, le compte rendu du conseil syndical du 21 janvier est voté à la majorité (une abstention, Isabelle MICHAUX, absente lors du dernier Conseil Syndical).

2. Régime indemnitaire

La loi a changé le régime indemnitaire d'administration et de technicité (IAT) en janvier 2016. Mais il n'y a pas eu encore de Comité Technique Paritaire au Centre de Gestion de l'Isère. Par conséquent, le Centre de Gestion a demandé au Syndicat de ne pas soumettre le projet IAT 2016 porté en janvier mais de proposer directement le projet RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). La note de service venant d'être publiée, le Conseil syndical ne peut encore présenter ce projet RIFSEEP (qui nécessite une réflexion plus profonde sur la part variable et la part fixe pouvant être mises en place, ainsi que les critères objectifs d'attribution précédemment votés pour notre IAT actuel _ pour mémoire, assiduité, équité de traitement). Ce sera fait au prochain Conseil. Avec la possible introduction d'une reconnaissance de prise de responsabilité et d'initiative plus grande.

3. Protection Sociale Complémentaire

Depuis 2012, l'employeur doit participer à une protection sociale complémentaire pour les agents qui le souhaitent, non plus en pourcentage mais selon la modalité d'une part fixe. (Pour rappel, la participation devait atteindre 2,56% part agent et part employeur cumulé) La commune de St Hilaire participe à hauteur de 7,50 euros par agent, celle de St Bernard à hauteur de 5 euros.

Il est demandé pour le prochain conseil d'affiner les estimations budgétaires avant de trancher sur un montant qui sera inclus dans la fourchette des deux communes ainsi que de préciser quels seront exactement les agents pouvant en bénéficier.

4. Demande de subvention Caisse Allocation Familiale (CAF)

Madame la Vice-Présidente, Flore CAQUANT porte ce dossier et a commencé, en partenariat avec le conseil des maitres de l'école maternelle, d'affiner les demandes et d'obtenir des devis.

Madame la Présidente est autorisée à l'unanimité à demander ces subventions.

5. Demande de subvention Conférence Territoriale

Les montants estimés des travaux liés à la rénovation des jeux de l'école maternelle ne sont pas éligibles à subvention.

Madame la Présidente a fait la demande de couplage rénovation préau-changement de jeux (voire portail restauration scolaire) pour un projet global et cohérent d'une rénovation complète et sécurisée de la cour de l'école.

En l'absence du devis concernant les jeux, le vote est reporté au prochain conseil syndical.

6. Filières des agents

Madame la Vice-Présidente affinera le projet si besoin est pour le prochain Conseil. Madame la Présidente est en lien avec le Centre de Gestion afin de connaître les procédures (auprès de Claudine CURTO, du pôle gestion des carrières). Fabrice SERRANO propose une rencontre entre Flore CAQUANT, Frederick PENET et Julie de BRIE afin d'affiner les démarches et l'analyse.

7. Divers et communication

- Demande de formation auprès de l'Association des Maires de Isère. C'est madame la Présidente (mener une politique éducative, porter et gérer un service de restauration collective) qui les fera.
- Réponse de la SMACL, notre assurance, qui ne prendra pas en charge la rénovation du préau. La question des mesures conservatoires est posée. Isabelle MICHAUX les recontactera. Il sera demandé de ré étudier le dossier voire de contester l'expertise.
- Mise en place du dossier unique pour septembre, via le portail famille. Madame CAQUANT s'en charge. Madame la Présidente a signé un partenariat avec la CAF pour faciliter certaines démarches.
- Audit sur le ménage des locaux; Philippe WAK attend le retour des données de Crolles.
- Autorisation donnée à Madame la Présidente de signer le prélèvement SEPA proposé.
- Madame Flore CAQUANT va s'occuper des facturations famille de la période 3 de la cantine.
- Madame la Présidente souligne l'importance de faire bénéficier les agents de la formation CNFPT à l'introduction à la fonction publique. Madame MARAUD est chargée du dossier.
- Madame MICHAUX informe de l'avancée du dossier PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) avec les directeurs des deux écoles. Il faudra veiller à y associer les agents de l'Alsh et de l'ensemble des équipes de la restauration scolaire.
- Christelle NEYROUD prend en charge le dossier des factures impayées (qui datent pour certaines de plus de 4 ans) et se charge de faire les relances que le Trésor Public ne fait plus aussi fréquemment qu'avant. Une solution devra être étudiée qui permettrait de réduire la quantité d'impayés (factures anticipées etc. ...)
- L'Algéco de l'école élémentaire a désormais 10 ans. La question de son achat se pose car c'est une possibilité qui nous est offerte (pour un prix moindre équivalent à un an de loyer). Isabelle MICHAUX relance le Conseil Général à ce sujet.
- Madame la Présidente souligne que l'ensemble du travail engagé depuis 2 ans porte ses fruits, notamment la dernière partie administrative sur la reprise en main des différentes déclarations et obligations liées au salaire et remercie chacun de ces avancées, agents et élus.

La séance est levée à 23h40